

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais



Me André Turmel
Direct (514) 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 21 août 2013
No de dossier : 10887/115805.00144

PAR SDÉ ET PAR MESSEAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 2A2

Objet : **Observations de la FCEI**
Gaz Métro - Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement
visant l'extension du réseau dans la ville de Terrebonne
Dossier R-3851-2013

Chère consoeur,

La FCEI dépose par la présente ses observations relatives au dossier mentionné en titre.

La FCEI exprime depuis plusieurs années ses préoccupations face à la rentabilité du développement dans le secteur résidentiel. En particulier, la FCEI s'inquiète de l'impact du développement non-rentable sur les tarifs des clients existants. Dans l'optique où beaucoup des clients qu'elle représente supportent plus que leur juste part des coûts, elle considère d'autant plus important d'éviter que ce développement ne contribue davantage à la hausse des tarifs. Bien que le présent dossier ne représente qu'un projet parmi un ensemble plus vaste, c'est dans cette optique que la FCEI formule les observations qui suivent.

Gaz Métro présente un projet d'investissement résidentiel dans le cadre du développement Urbanova à Terrebonne. Elle évalue les investissements requis à un peu plus de 2 M \$ et la rentabilité du projet à 6,93 %.

La FCEI a pris connaissance de la preuve déposée par le distributeur ainsi que des réponses aux questions de la Régie. La FCEI est préoccupée par le faible niveau de rentabilité ainsi que par les risques apparents de ce projet.

Ajustement au calcul de rentabilité

Dans sa décision D-2013-106, la Régie demandait à Gaz Métro « d'utiliser un coût marginal d'opération de long terme de 157 \$ dans l'analyse de rentabilité du plan de

développement résidentiel et CII. Cette valeur pourra être revue dans un prochain dossier tarifaire lorsque le distributeur produira une évaluation de ces coûts. » (paragraphe 27)

Le présent projet d'investissement ayant été déposé avant que la décision D-2013-106 ne soit rendue, Gaz Métro n'a pas intégré l'aspect à long terme du coût marginal et a plutôt utilisé un coût marginal de court terme d'environ 41 \$ par client. La valeur actuelle nette (VAN) sur 40 ans qui en découle est de - 351 872 \$.

La FCEI calcule que la VAN sur 40 ans de l'écart entre 157 \$ et 41 \$ est d'environ 743 000 \$.¹ Par conséquent, lorsque le coût marginal ordonné par la Régie est utilisé, l'analyse présente une VAN positive ($VAN = -351\,872\ \$ + 743\,000\ \$ > 0$) et implique un impact à la hausse sur les tarifs.

Ainsi, en fonction des paramètres approuvés par la Régie, le projet tel que présenté n'est pas rentable.

Risques et analyses de sensibilité

De plus, la FCEI est préoccupée par les risques que présente le projet dont, notamment, le coût d'investissement par kilomètre de conduite et l'absence de prise en compte des pertes de clients.

Risques relatifs aux coûts

Le présent dossier prévoit l'installation de 6,4 km de conduite pour un coût d'environ 0,78 M \$. Cela équivaut à 121 \$ par mètre de conduite. La FCEI note que ce montant est largement inférieur aux coûts généralement rapportés par Gaz Métro. Par exemple, dans le cadre du dossier de fermeture 2012, Gaz Métro rapportait des coûts moyens de 185 \$ par mètre linéaire pour le développement du secteur affaires.² Sur la base des données de suivi pour les projets d'extension de réseau vers Versant-Soleil, Thetford-Mines, Saint-Denis et La Corne, la FCEI évalue des coûts par mètre linéaire respectif de 176 \$, 331 \$, 300 \$ et 336 \$.³

La FCEI prend bonne note des circonstances favorables (nature du sol bien connue, installation essentiellement en tranchée ouverte, peu de forage directionnel) relatives à

¹ Sur la base d'un taux d'actualisation égal au taux du coût en capital prospectif, soit 6,37%. Voir annexe 1.

² R-3831-2012, Gaz Métro-44, Document 2.

³ Voir annexe 2

l'extension de réseau pour le projet Urbanova. Elle comprend aussi que la nature des équipements mis en place (type de conduites, présence de postes de détentes) peut influencer sur le coût des matériaux. Il demeure cependant que l'hypothèse faite au présent dossier est très largement inférieure aux autres données disponibles. Dans ces circonstances, il aurait été souhaitable que Gaz Métro supporte cette hypothèse en présentant les coûts réels encourus dans des circonstances similaires par le passé.

Risques relatifs aux revenus

Conformément à sa pratique habituelle, Gaz Métro calcule la rentabilité des projets sur une période de 40 ans et ne prévoit aucune perte de clients durant cette période. Elle prévoit donc que 100% des clients remplaceront leurs équipements par des équipements au gaz à la fin de leur vie utile.

Comme elle l'a déjà mentionné⁴, la FCEI est préoccupée par cette hypothèse dans un contexte où un nombre considérable de clients quittent le service du distributeur année après année sans que l'on n'en connaisse l'identité. Cette hypothèse paraît audacieuse considérant qu'il est très difficile de prévoir la position concurrentielle du gaz naturel à long terme et que, même lorsque le coût marginal de 41 \$ par client est retenu, la VAN du projet demeure positive au-delà de 20 ans.

Analyse de sensibilité

Gaz Métro effectue une analyse de sensibilité de la rentabilité du projet. Cette analyse indique qu'une hausse de 20 % des volumes porterait la VAN sur 40 ans à -738 466 \$. De même, une baisse de 10 % des coûts amènerait une VAN sur 40 ans de -539 350 \$.

La FCEI constate que, dans ces deux scénarios favorables, le projet demeure sous le seuil de rentabilité.

Potentiel de développement non inclus dans la demande

En contrepartie, la FCEI note que le projet Urbanova prévoit un développement sur une longue période dont notamment une phase 1C qui comporte un potentiel de ventes commerciales et multi-résidentielles dont l'analyse de rentabilité ne tient pas compte.

R-3809-2012 Phase 2, C- FCEI-0027, p. 16.

Des édifices publics et de services (garderie (emplacement C7 sur la carte du projet), école primaire, centre culturel (C5)) pourraient également se raccorder au réseau.⁵

Gaz Métro indique que :

« Pour sa part, la phase 1C est à un stade d'avancement plus embryonnaire. Il est pour l'instant impossible de prévoir le moment auquel des constructions verront le jour à cet endroit, ainsi que les volumes qui y seront consommés. Cependant, il est à prévoir que lorsque la phase 1C sera complétée, les volumes supplémentaires qui seront consommés vont faire augmenter la rentabilité de la conduite nécessaire au présent projet. »

La FCEI convient qu'on peut réalistement penser que certains raccordements éventuels pourraient faire augmenter la rentabilité du projet. Cette simple impression n'est toutefois pas suffisante pour être intégrée de façon formelle à la prise de décision.

Recommandation

La FCEI constate que le projet présenté par Gaz Métro n'est pas rentable en fonction des paramètres d'analyse approuvés par la Régie, en plus de présenter des risques de coût et de volume. Sur cette base, elle s'oppose au projet tel que présenté. Cependant, elle note que certains bénéfices futurs du projet n'ont pas été évalués ou, à tout le moins, n'ont pas été intégrés à l'analyse.

La FCEI considère que le gaz naturel est un atout économique important pour le Québec et est favorable au développement du réseau partout où cela est justifié. Elle trouverait dommage que le projet présenté par le Distributeur soit rejeté par la Régie (et que des clients se voient privés de l'accès au gaz naturel), faute d'avoir pris en compte l'ensemble des bénéfices potentiels réalistes qui en découlent.

Elle recommande donc respectueusement à la Régie de rejeter le projet, mais de permettre à Gaz Métro de soumettre une version révisée de celui-ci qui pourrait intégrer certains bénéfices réalistes liés au développement futur. Bien sûr, ces bénéfices devraient découler d'une analyse rigoureuse et conservatrice de la probabilité de réalisation des développements futurs. Par exemple, sur la base de l'expérience récente, Gaz Métro pourrait associer une probabilité à l'ajout de certains clients commerciaux, institutionnels et multilocatifs en phase 1C. Gaz Métro pourrait également revoir certains aspects de son

⁵ Voir <http://www.grilli.qc.ca/home#urbanova>. Il est à noter que l'école primaire associée au projet ouvrira ses portes dès septembre 2013 et a donc vraisemblablement déjà opté pour l'électricité.

approche commerciale pour ce projet en ce qui a trait aux contributions et aides financières.

En somme, la FCEI se doit de s'opposer au projet présenté faute de preuve démontrant la rentabilité du projet à long terme. Toutefois, elle pourrait revoir sa position si Gaz Métro démontrait que la rentabilité espérée du projet actuel (ou d'un projet dont les paramètres commerciaux seraient modifiés) est positive et offre une certaine marge de sécurité en cas de dépassements de coûts ou de ventes moindres que prévu.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/mb

c.c. : Gaz Métro - Me Hugo Sigouin-Plasse

hsigouin-plasse@gazmetro.com

dossiers.reglementaires@gazmetro.com

Annexe 1

Valeur actuelle des coût d'opération selon l'hypothèse de 41\$ par client						
Année	1	2	3	38	39	40
Nombre de clients	129	257	372	489	489	489
Impact sur le coût d'opération (par client)	43.00	42.00	41.62	41	41	41
Impact sur le coût d'opération	5547	10793	15482	20049	20049	20049
Facteur d'actualisation	1.064	1.131	1.204	10.450	11.116	11.824
Impact sur le coût d'opération actualisé	5215	9539	12864	1919	1804	1696
VPN 40 ans avec coût marginal d'opération de 41\$	262,696					
Valeur actuelle des coût d'opération selon l'hypothèse de 157\$ par client						
Nombre de clients	129	257	372	489	489	489
Impact sur le coût d'opération (par client)	164.66	160.81	159.37	157	157	157
Impact sur le coût d'opération	21241	41329	59285	76773	76773	76773
Facteur d'actualisation	1.064	1.131	1.204	10.450	11.116	11.824
Impact sur le coût d'opération actualisé	19969	36527	49259	7346	6907	6493
VPN 40 ans avec coût marginal d'opération de 157\$	1,005,934					
Écart entre les valeur actuelle des coût d'opération selon les hypothèses de 41\$ et 157\$ par client						
Impact de la hausse de coût marginal sur la VPN 40 ans du projet (\$)	743,238					

Annexe 2

Comparaison des coûts par mètre linéaire de conduites				
	Nombre de mètres de conduite		Coût de conduites	Coût par mètre linéaire
Versant soleil	10,455.00	(a)	1,837,699.00	(e) 176\$
Thetford Mines	81,600.00	(b)	27,000,000.00	(f) 331\$
Saint-Denis	10,000.00	(c)	3,000,000.00	(g) 300\$
La Corne	29,400.00	(d)	9,880,439.00	(h) 336\$
Coût moyen réel selon R-3831-2012 (GM-44, doc 2)				185\$
Au présent dossier	6,443	(i)	780,295	(i) 121\$
Sources:				
a. R-3642-2007, Gaz Métro-1, Document 3				
b. R-3767, Gaz Métro-1, Document 1, p.6				
c. R-3772-2011, Gaz Métro-1, Document 1, p.8				
d. R-3785-2012, Gaz Métro-1, Document 4, p.1				
e. R-3782-2011, Gaz Métro-17. Document 1				
f. L'ordre de grandeur du coût des conduites est obtenu en soustrayant 2,5 M\$ (basé sur un coût de 1,2 M\$ pour les clients additionnels) en coût de branchement et 861 000\$ de PRC au coût total du projet (R-3831-2012, GM-24, Document 1, p.3).				
g. R-3831-2012, Gaz Métro-23 Document 1, p.2.				
h. R-3831-2012, Gaz Métro-25 Document 1, p.2				
i. Gaz Métro-1, Document 3. Le coût des conduites est de 693 226\$ plus 12,56% de frais généraux.				
Variations des coûts entre le budget initial et le coût réel ou révisé				
	Coût prévu		Coût réel/révisé	Écart (%)
Versant soleil	2,114,340		1,846,297	-13%
Thetford Mines	25,308,917		28,432,596 *	12%
Saint-Denis	3,561,877		2,989,466	-16%
La Corne	9,507,861		9,880,439	4%
Centre d'affaires de Rouyn-Noranda	1,648,150		1,798,610	9%
*Corrigé pour l'impact des clients additionnels				